



# FEDERATION FRANÇAISE DE BALL TRAP

## ET DE TIR A BALLE

14, rue Avaulée 92240 MALAKOFF – Tel 01.41.41.05.05 – Fax 01.41.41.02.00

Email : [secretariat@ffbt.asso.fr](mailto:secretariat@ffbt.asso.fr) – internet : [www.ffbt.asso.fr](http://www.ffbt.asso.fr)



DOCUMENT  
CONTRACTUEL

### **BON DE COMMANDE 2020**

#### **CARTOUCHES RÉSERVÉES AUX LICENCIÉ(E)S JUNIORS ET CADETS**

Ces cartouches sont destinées exclusivement aux juniors et cadets de nationalité française licenciés FFBT. Elles peuvent être utilisées dans toutes les compétitions nationales et internationales des disciplines FFBT. Toute personne autre que les licenciés juniors et cadets nommés ci-dessous utilisant ces munitions s'exposerait à des sanctions disciplinaires. Les commandes doivent être adressées uniquement par les clubs.

**Tout bénéficiaire de ces munitions doit impérativement participer à une présélection, sélection nationale, championnat de ligue ou championnat de France dans les disciplines PC, CS, FU et DTL à l'exception de toutes autres.**

*En cas de non-respect de cette obligation, la FFBT facturera à l'intéressé par l'intermédiaire du club le montant de la participation financière fédérale correspondante.*

Les tireurs qui ont bénéficié de munitions lors de l'opération 2019 et qui n'ont pas respecté l'engagement de participer à au moins une compétition du calendrier fédéral ne recevront pas de munitions en 2020.

**NOM DE L'ASSOCIATION :** .....

**N° affiliation de l'association :** .....

#### **2 commandes maximum par club et par an impérativement adressées avant le 29 mai 2020**

*Toute commande reçue à la FFBT après à cette date ne sera pas honorée.*

**Maximum de 2500 cartouches par an et par bénéficiaire**

Prix : **116.00 € le mille soit 290.00 € les 2500** (joindre le règlement par chèque à l'ordre de FFBT)

#### **JOINDRE OBLIGATOIREMENT LA PHOTOCOPIE DE LA LICENCE VISEE PAR LE MEDECIN DE CHAQUE BENEFICIAIRE**

*A défaut d'être correctement renseigné ou non accompagné du règlement, cet imprimé vous sera retourné sans suite.*

NOM	Prénom	N° licence	Quantité	Montant
TOTAL				

**ADRESSE COMPLETE DE LIVRAISON (+ téléphone et nom du destinataire) :**

.....

*En cochant cette case, j'accepte que mes données personnelles soit utilisées par la FFBT à des fins d'archivages, de contact et à des fins statistiques. J'accepte aussi sans réserve la politique de confidentialité de la FFBT disponible sur son site internet.*

Date

SIGNATURE DU PRESIDENT ET CACHET DU CLUB



# FEDERATION FRANÇAISE DE BALL TRAP

## ET DE TIR A BALLE

14, rue Avaulée 92240 MALAKOFF – Tel 01.41.41.05.05 – Fax 01.41.41.02.00

Email : [secretariat@ffbt.asso.fr](mailto:secretariat@ffbt.asso.fr) – internet : [www.ffbt.asso.fr](http://www.ffbt.asso.fr)



### CALENDRIER DES COMPETITIONS FEDERALES 2020 prises en compte pour l'opération « cartouches jeunes »

DATES		COMPETITIONS	DISCIPLINES	CLUBS ORGANISATEURS	DEPART
MARS	21 et 22	1 <sup>ère</sup> Sélection Nationale	PC	NIMES SHOOTING CLUB	30
	28 et 29	Présélections	DTL	BTC 02 CREPY	02
				LES TIREURS DE POMPIEY	47
				BTC PONTIVYEN	56
AVRIL	4 et 5	Présélections	CS	CLAY SHOOTING SAINS LES MARQUIONS	62
				CBT AMBESIEEN	33
				CHENE ROND SHOOTING CLUB	45
	11 et 12	Présélections	FU	ARRAS BT	62
				BTC DU TEMPLE	33
				BTC PIERREFEU	83
18 et 19	2 <sup>ème</sup> Sélection Nationale	PC	CT LE RABOT	41	
24 au 26	Sélection Nationale	DTL	BTC SAINTE NEOMAYE	79	
MAI	2 et 3	Sélection Nationale	CS	SOLOGNE SHOOTING CLUB	41
	8 au 10	Sélection Nationale	FU	BTC PIERREFEU	83
	30 et 31	Championnat de Ligue	FU		
	13 et 14	Championnat de Ligue	CS		
	27 et 28	Championnat de Ligue	DTL		
JUILLET	4 et 5	Championnat de Ligue	PC		
	16 au 19	Championnat de France	FU	BTC YCHOUSOIS	40
	24 au 26	Championnat de France	CS	BTC SORE	40
	24 au 26	Championnat de France	SC	BTC SORE	40
SEPTEMBRE	7 au 9	Championnat de France	PC	BTC SIGNES	83
	13 au 16	Championnat de France	DTL	BTC CAZAUBON BARBOTAN	32

### RAPPELS

Chaque club a la possibilité de passer 2 commandes « cartouches jeunes » pour la saison 2020 pour ses licenciés jeunes. Le franco de port est à 3000 cartouches, il est donc demandé de grouper les commandes au maximum pour éviter les frais de transport (un seul lieu de livraison par commande).

Un bon de commande spécifique aux Ecoles Fédérales de Ball-Trap est disponible sur le site fédéral.

Les cartouches commandées sont à l'usage exclusif des bénéficiaires indiqués sur ce bon de commande et dans la limite de 2500 par tireur.

Le club peut prévoir de faire déposer aux bénéficiaires un chèque de caution du montant de la part fédérale (98€ hors frais de transport et gestion). Il peut également faire remplir un document d'engagement à chaque bénéficiaire.